

## PROTECTION SOCIALE

### SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE,  
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

#### **Arrêté du 20 octobre 2009 modifiant l'arrêté du 21 août 2007 portant nomination au comité des carrières des agents de direction des organismes du régime général de la sécurité sociale et du régime social des indépendants**

NOR : SASS0931022A

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville,  
Vu le code de la sécurité sociale, et notamment l'article R. 123-47-7 ;  
Vu l'arrêté du 21 août 2007 portant nomination au comité des carrières des agents de direction des organismes du régime général de la sécurité sociale et du régime social des indépendants,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 21 août 2007 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

« Est nommé membre du comité des carrières des agents de direction des organismes de sécurité sociale et du régime social des indépendants à compter du 23 octobre 2009, en tant qu'ancien agent de direction du régime social des indépendants désigné par le directeur général de la caisse nationale de ce régime, M. Bonneau (Michel), suppléant, en remplacement de M. Castro (Pierre). »

#### Article 2

Le directeur de la sécurité sociale au ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 20 octobre 2009.

Pour le ministre et par délégation :  
Pour le directeur de la sécurité sociale :  
*Le chef de service adjoint  
au directeur de la sécurité sociale,*  
J.-L. REY